6 REGLES D'OR DE L'ADRESSAGE

Les 6 règles d'or de la norme

- **des informations ordonnées** du nominatif (nom et raison sociale) à la localité du destinataire. Ceci est la structure même de l'adresse, chaque ligne ayant un rôle précis.

- **6 lignes maximum** (supprimer les lignes blanches). L'adresse française est composée de 6 lignes au maximum (7 pour l'international, la dernière ligne étant réservée au nom du pays de destination. Lorsqu'une ligne n'est pas garnie dans la base de données, elle n'est pas imprimée (l'adresse est donc *concaténée*).

- **38 caractères maximum par ligne, espaces compris**. Un espace doit figurer entre chaque mot. Le recours aux abréviations ne doit intervenir que lorsque le libellé de la voie dépasse 32 caractères. Ainsi, AVENUE DES FLEURS (17 caractères) ne doit pas être abrégée en AV DES FLEURS, mais écrite dans son intégralité. *Le libellé des voies des communes de France est fourni dans le fichier HEXAVIA.*
- **Pas de signe de ponctuation**, **ni d'italique, ni de souligné** à partir de la ligne 4 « Numéro et libellé de la voie », cela peut occasionner une mauvaise reconnaissance des caractères par les lecteurs optiques utilisés pour le tri postal.

- **Les 3 dernières lignes toujours en majuscules**.
  La norme AFNOR précise que la dernière ligne doit être imprimée en majuscules.
- **Pavé adresse aligné à gauche**.
  Les lecteurs optiques détectent l'adresse du destinataire par l'alignement à gauche des lignes qui composent l'adresse. Si celle ci est centrée ou alignée à droite, elle ne sera pas détectée.

POLICES DE CARACTERES : VERDANA, LUCIDA CONSOLE, COURIER NEW, OCR A (TAILLE POLICE de 10 à 12)

Type de voie avec leur abréviation

Abréviation	Libellé complet
	vide
ALL	Allée
AV	Avenue
BD	Boulevard
CTRE	Centre
CCAL	Centre commercial
IMM	Immeuble
IMP	Impasse
LD	Lieu-dit
LOT	Lotissement
PAS	Passage
PL	Place
RES	Résidence
RPT	Rond-point
RTE	Route
SQ	Square
VLGE	Village
ZA	Zone d'activité
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZAD	Zone d'aménagement différé
ZI	Zone industrielle

ADRESSE PARTICULIER SIMPLE :

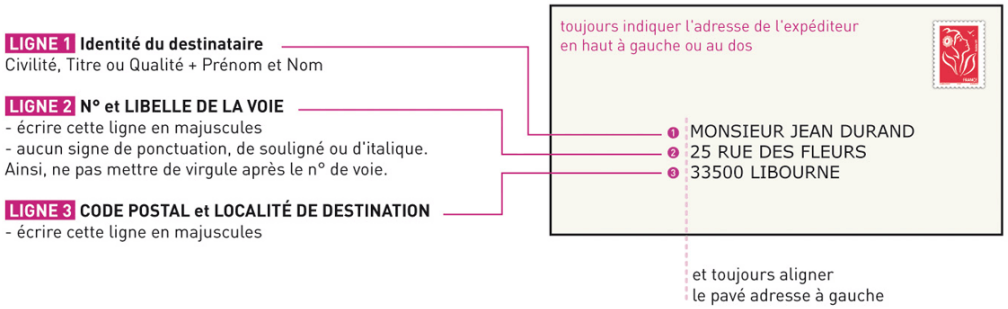
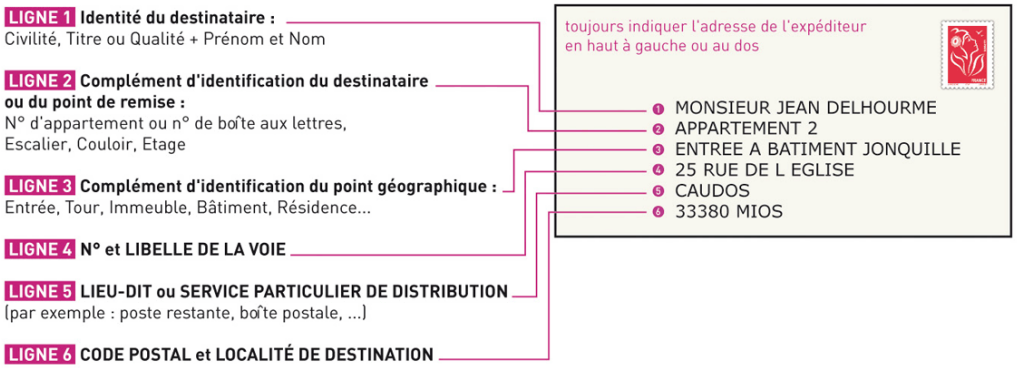
ADRESSE PARTICULIER COMPLEXE :